



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aéroport de Vatry

Question orale n° 1754

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur l'aéroport international de Paris-Vatry qui va renforcer son activité à compter du 28 mars 2012 avec l'ouverture de nouvelles lignes de transport passagers à destination de Marseille et de Nice, mais aussi, et surtout, par l'arrivée d'une nouvelle compagnie chinoise qui va réaliser trois rotations d'avions cargo entre Vatry et la Chine, en particulier Shanghai. De par sa taille, la faible densité de population du territoire, la proximité de Paris et des autoroutes A 4 et A 26 et de la ligne ferroviaire à grande vitesse est, l'aéroport de Vatry dispose de nombreux atouts. Le préfet chargé d'une mission sur l'avenir de l'aéroport de Paris-Orly, dans le système aéroport francilien, a visité récemment les infrastructures de la plateforme aéroportuaire de Paris-Vatry et, selon ses propres termes, il a « mesuré l'importance de cette plateforme dans le dispositif aéroportuaire français ». Si l'État a toujours apporté son soutien en facilitant les démarches administratives, compte tenu du potentiel de cet équipement, quelles actions compte-t-il entreprendre pour développer cet aéroport ? Il lui demande s'il a l'intention d'apporter une aide financière pour faire décoller l'activité de cet aéroport du grand est parisien.

Texte de la réponse

DÉVELOPPEMENT DE L'AÉROPORT DE PARIS-VATRY

M. le président. La parole est à M. Bruno Bourg-Broc, pour exposer sa question, n° 1754, relative au développement de l'aéroport de Paris-Vatry.

M. Bruno Bourg-Broc. Madame la secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de la vie associative, ma question, qui s'adressait à M. le ministre chargé des transports, concerne l'aéroport international de Paris-Vatry.

Celui-ci va renforcer son activité à compter du 28 mars prochain grâce à l'ouverture de nouvelles lignes de transport de passagers à destination de Marseille et de Nice, mais aussi et surtout grâce à l'arrivée d'une compagnie chinoise, Yangtze River Express, filiale de Hainan Airlines, qui va réaliser trois rotations directes hebdomadaires d'avions cargos entre Vatry et la Chine, en particulier Chengdu et Shanghai.

Le Gouvernement français a toujours montré son attachement fort au développement des relations commerciales aériennes entre la Chine et la France et a soutenu le rôle que pouvait jouer l'aéroport de Paris-Vatry pour l'accueil de compagnies chinoises. Compte tenu de sa taille, de la faible densité de population du territoire, de la proximité de Paris, des autoroutes A 4 et A 26 et de la LGV Est, l'aéroport de Vatry dispose de nombreux atouts.

Lors de son déplacement en Chine en janvier dernier, Thierry Mariani, ministre des transports, avait demandé à la compagnie Hainan Airlines d'étudier le développement de nouvelles liaisons aériennes avec Paris-Vatry. Les Chinois étudieraient en effet la création d'une nouvelle liaison, de transport de passagers cette fois. L'intérêt réside dans la proximité de Paris, mais aussi du parc Disneyland, ainsi que dans la position de l'aéroport en terre de Champagne, une région viticole célèbre dans le monde entier.

Cet aéroport est soutenu par les collectivités territoriales, notamment par le département de la Marne, propriétaire de l'infrastructure qui en a délégué l'exploitation à la société d'exploitation Vatry Europort. La région

Champagne-Ardenne, la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne, les chambres de commerce et d'industrie du département apportent aussi leur concours.

Le préfet André Viau, chargé d'une mission sur l'avenir de l'aéroport de Paris-Orly dans le système des aéroports franciliens, a visité récemment les infrastructures de la plateforme aéroportuaire. Selon ses propres termes, il a " mesuré l'importance de cette plateforme dans le dispositif aéroportuaire français. "

L'aéroport de Paris-Vatry pourrait en effet recevoir une partie du fret des aéroports parisiens d'Orly et de Roissy et décharger ces derniers de cette activité. Il est le seul aéroport du G10, une zone métropolitaine comprenant dix agglomérations - notamment Châlons-en-Champagne et Reims - et réunissant une population de 750 000 habitants.

Si l'État a toujours apporté son soutien, notamment en facilitant les démarches administratives, quelles sont, compte tenu du potentiel de cet équipement, les actions qu'il compte entreprendre aujourd'hui pour développer cet aéroport et faire décoller son activité ?

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de la vie associative.

Mme Jeannette Bougrab, *secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de la vie associative*. Monsieur le député, je vous prie tout d'abord de bien vouloir excuser l'absence de mon collègue Thierry Mariani. Voici les éléments qu'il m'a transmis afin de répondre à votre question.

Le Gouvernement apporte un soutien permanent aux projets de développement des aéroports français tels que celui de Vatry. Les services du ministère des transports ont ainsi accompagné la mise en place, à compter du 28 mars prochain, d'une liaison de la compagnie Yangtze River Express entre la ville chinoise de Chengdu et Vatry. Celle-ci assurera trois allers-retours par semaine à l'aide d'un Boeing 747 tout cargo.

C'est, d'autre part, à l'initiative des autorités françaises que, lors des dernières consultations aéronautiques avec la Russie en mars 2010, la demande russe d'établir un régime de services réguliers tout cargo entre la Russie et Paris a été en partie réorientée vers Vatry.

D'une manière générale, le Gouvernement encourage la desserte de Vatry aussi souvent que possible lors de discussions relatives aux accords aériens bilatéraux ou lors d'échanges avec des compagnies aériennes désireuses de desservir la France.

Comme vous le mentionnez, les transporteurs à bas coûts européens développent également à Vatry, depuis 2010, une activité de passagers vers la Scandinavie et le Portugal, élargie prochainement à Marseille, Nice et d'autres destinations méditerranéennes. Avec le traitement en 2011 de plus de 50 000 passagers, majoritairement transportés par la compagnie Ryanair, cet aéroport commence ainsi à prendre sa place dans le système aéroportuaire français, profitant notamment de sa proximité avec Disneyland Paris.

Les services de l'aviation civile ont ainsi accompagné l'augmentation du trafic aérien de Vatry en adaptant la gestion de l'espace aérien et le service du contrôle aérien. En outre, la région Champagne-Ardenne et le département de la Marne, tout comme la communauté d'agglomération que vous présidez, monsieur le député, oeuvrent avec détermination pour la réussite de la plateforme de Vatry.

Monsieur le député, l'État entend poursuivre sa politique d'accompagnement de ces efforts pour développer une offre de transport aérien attractive en Île-de-France.

M. le président. La parole est à M. Bruno Bourg-Broc.

M. Bruno Bourg-Broc. Je voulais remercier M. le ministre Mariani de sa réponse et insister sur l'intérêt de cet équipement de toute première qualité, qui bénéficie d'une parfaite localisation.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1754

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1427

Réponse publiée le : 29 février 2012, page 1505

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 février 2012